



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU TENNIS-CLUB LUTECE

du lundi 10 mars 2014

Présent(e)s : Annick Rizzoli, Christian Rizzoli, Philippe Lencauchez, Gérard Lucas, Viviane Laurent, Fabrice Attali, Pascale Gueret, Stéphane Allaert, Morgan Cossard, Michel Deswert, Philippe Amstutz

Approbation du compte rendu du dernier comité

Le compte rendu du comité du 20 janvier 2014 est approuvé.

Travaux de couverture

La semaine dernière devait intervenir la société Camasport pour effectuer la réparation des résilles nécessaires à l'ancrage de la future couverture.

L'entreprise Capaldi, qui a construit le bâtiment du Stade de Ligue, avait donné en sous-traitance la réparation des résilles à la société Camasport, qui n'a pas effectué les travaux comme convenu en raison du non-versement d'une somme de 1 000 €.

La Direction de l'équipement de la Mairie de Paris va verser ce complément à la société Camasport, qui devrait intervenir la semaine prochaine.

La Ligue de Paris a demandé à la Société CMC2 de fournir les bons de commande afin de pouvoir vérifier le respect des délais. D'autre part, le permis de construire arrivant à expiration fin mars, un panneau indiquant le début des travaux devrait être affiché, fin mars, au Stade de Ligue.

Projet de couverture du terrain en terre battue

Sur une proposition de la Ligue de Paris, le terrain en terre battue pourrait être couvert. L'assistant maître d'ouvrage a pris contact avec l'architecte pour envisager le type de structure le plus approprié et qui ne dénaturerait pas le site. Les discussions s'orienteraient sur une bulle démontable, découverte d'avril à octobre-novembre. Si ce projet se concrétisait, ce serait plutôt en 2015 ou 2016.

Concessions

La sous-concession pour l'APSAP a été finalisée avec la Ligue de Paris.

En ce qui concerne celle du TC Lutèce, elle sera revue après les élections municipales.

Informations de la Ligue

Les recours qui avaient été déposés pour le nouveau stade Roland-Garros sont tombés.

Les droits de diffusion des matchs de tennis sont compliqués. Les transactions sont en cours.

Demandes de remboursement

Il est à noter que les demandes de remboursement de cours collectifs s'effectueront uniquement si le club a pu trouver un remplaçant.

- Demande par courrier adressé aux membres du bureau par M. François-Xavier Legendre en date du 16 février 2014. Après lecture du courrier et délibération du comité directeur, il a été décidé de rembourser la somme de 100 €, représentant quatre cours + 2 mois d'accès aux terrains + la licence. Un mail de cette décision sera envoyé à M. Legendre par Viviane Laurent.

- Demande de remboursement de M. Nicolas Bachelard en raison d'un changement professionnel (information faite dès la rentrée sportive de cette année). Le comité décide qu'un remboursement pourra être effectué si le club trouve un remplaçant. Un mail va être adressé en ce sens à M. Bachelard par Viviane Laurent.
- Nicolas Russoto, actuellement en stage professionnel, ne peut plus être présent à l'entraînement en soirée et demande le remboursement de quelques séances. Le comité décide de lui rembourser 50 €. Annick se charge de lui transmettre la décision.

Juges arbitres

Pour les matchs par équipe, le club doit présenter un juge arbitre pour une rencontre en mai ; dans le cas contraire, le club est passible d'une amende.

Philippe Amstutz, qui est en formation de juge arbitre, sera présent.

Préparation du double-surprise du samedi 5 avril 2014

Le double-surprise se déroulera en soirée, à partir de 20 heures, et sera organisé par Philippe Lencauchez ; un ou deux enseignants seront présents.

Raquettes FFT 2014

Un nouveau règlement est entré en vigueur cette année. Les clubs pourront encore s'inscrire à l'aide du formulaire ou bien, ce qui est nouveau, sur Internet. Dans le premier cas, les clubs auront jusqu'au 21 mars pour retourner les inscriptions. Un délai plus long sera accordé aux clubs qui choisiront de passer par Internet.

Cette année, la Ligue de Paris sera co-organisatrice avec la FFT de cette nouvelle édition pour la phase interrégionale qui se déroulera à Paris sur les terrains du Tir aux Pigeons.

Philippe va afficher les informations sur le site Internet du club. Les inscriptions se feront auprès de Viviane Laurent, et seront ouvertes aux joueuses de NC à 30/5.

Tournoi interne

Le tournoi se déroule correctement et dans les temps ; il devrait s'achever fin mai comme prévu.

Questions diverses

Le Challenge de l'amitié, les 6 et 7 septembre 2014, est organisé en partenariat avec Manin Sports. Une réunion de travail est prévue jeudi 13 mars 2014 avec Jean-Pierre Raviot, président du Manin.

Nous avons réservé le restaurant situé dans le parc de la Villette.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures.

La prochaine réunion du comité est fixée au **lundi 5 mai à 19 heures**.

Annick Rizzoli

Présidente

Viviane Laurent

Secrétaire